CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

TABLE DES MATIÈRES

31 mars 2022

	Page
Rapport des vérificateurs	1-3
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats d'exploitation	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-16

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs du :
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière en date du 31 mars 2022, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats d'exploitation et l'état des flux de trésorerie pour l'année terminée, et d'autres renseignements explicatifs, de même qu'un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2022, ainsi que les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre question

Les états financiers du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée le 31 août 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et du contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour préparer des états financiers exempts d'anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que prennent les utilisateurs de ces états financiers en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.
En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative découlant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou un contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin d'élaborer des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous évaluons la pertinence des normes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers du Centre, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les

opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

Welch LLP
Comptables professionnels agréés,
Experts comptables autorisés
Ottawa, Ontario
Le 13 septembre 2022

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2022

	2022		2021	
ACTIF				
courant				
Encaisse	961 961	$	2 155 274	$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	143 264		376 469	
Comptes clients (note 8)	1 455 533		235 438	
Taxes de vente recouvrables	53 508		65 641	
Frais payés d'avance	157 511		134 220	
	2 771 777		2 967 042	
Immobilisations (note 6)	185 057		263 330	
	2 956 834	$	3 230 372	$
PASSIF				
courant				
Comptes fournisseurs et charges à payer	997 060	$	730 831	$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	143 264		376 469	
Revenu reporté (note 7)	94 024		584 320	
Taxes de vente à payer	30 174		15 649	
	1 264 522		1 707 269	
Loyers reportés	38 030		44 741	
	1 302 552		1 752 010	
Engagements (note 9)				
ACTIFS NETS				
Fonds d'exploitation	594 073		341 345	
Fonds de capital	185 057		263 330	
Fonds de réserve pour les imprévus	355 379		355 163	
Fonds de réserve pour l'Éthique dans le sport	519 773		518 524	
	1 654 282		1 478 362	
	2 956 834	$	3 230 372	$

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____Directeur

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2022

	Fonds d'exploitation	Fonds de capital	Fonds de réserve pour les imprévus	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport	2022	2021
Solde - début de l'exercice	341 345 $	263 330 $	355 163 $	518 524$	1 478 362 $	1 448 036$
Revenus nets pour l'exercice	302 527	(128 072)	216	1 249	175 920	30 326
Achat de biens immobilisés	(49 799)	49 799	-	-	-	-
Solde - fin de l'exercice	594 073 $	185 057 $	355 379 $	519 773 $	1 654 282 $	1 478 362$

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
LE 31 MARS 2022

	2022	2021
Revenus		
Financement du gouvernement du Canada	7 164 699 $	7 635 436 $
Entreprises de sport éthique	1 305 743	642,402
Aide gouvernementale (note 9)	625 432	25 000
Contributions du Programme canadien antidopage	431 000	35 000
Intérêt	1 496	1 410
Autres revenus	849	1 491
	9 529 219	8 340 739
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	4 055 890	3 527 075
Services de laboratoire et matériel pour les tests	2 784 993	2 653 414
Traitements et honoraires du programme	600 292	301 437
Dépenses de programme	342 711	255 077
Frais professionnels	299 029	466 306
Déplacements et réunions	264 981	101 719
Communications et technologie	253 630	249 011
Loyer	248 512	279 087
Consultation et sous-traitance	141 776	128 774
Amortissement et dépenses immobilisées	128 072	143 424
Dépenses de bureau et fournitures	107 250	54 868
Assurance	101 856	95 127
Frais de service	22 132	18 533
Éducation, formation, recrutement et rétention	8 328	14 223
Autres	1 548	8 967
Créances douteuses (recouvrement)	110	(710)
Pert (gain) de change	(7 811)	14 081
	9 353 299	8 310 413
Revenu de l'exercice	175 920 $	30 326 $

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
31 MARS 2022

	2022	2021
Encaisse provenant (utilisée pour)		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	175 920 $	30 326 $
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	128 072	143 424
Amortissement des loyers reportés	(6 711)	(6 711)
	297 281	167 039
Variations nettes des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie		
Comptes clients	(1 220 095)	581 906
Taxes de vente	26 658	(51 205)
Charges payées d'avance	(23 291)	21 639
Comptes fournisseurs et charges à payer	266 229	(1 136 636)
Revenu reporté	(490 296)	227 352
	(1 143 514)	(189 905)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(49 799)	(41 591)
(Réduction) augmentation de l'encaisse	(1 193 313)	(231 496)
Encaisse, début de l'exercice	2 155 274	2 386 770
Encaisse, fin de l'exercice	961 961 $	2 155 274 $

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

1. **Objectif de l'organisme**

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre ») est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur les valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre assure un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur les valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a reçu le certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.* Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. **Principales conventions comptables**

Base de la comptabilité

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont :

Comptabilité par fonds

Fonds d'exploitation

Comptes du fonds d'exploitation pour la réalisation des programmes et les activités administratives du Centre.

Fonds de capital

Le fonds de capital indique les immobilisations du centre.

Fonds de réserve pour les imprévus

Le conseil d'administration du Centre a affecté des fonds pour différentes activités et pour aider à gérer le passif financier en cas des circonstances imprévues.

Fonds de réserve pour l'Éthique dans le sport

Le conseil d'administration du Centre a affecté des fonds pour s'assurer que les programmes dans le domaine de l'Éthique dans le sport peuvent être réalisés en cas de déficits des programmes.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

2. **Principales conventions comptables (suite)**

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

Initialement, le Centre mesure ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, le Centre mesure tous ses actifs et passifs financiers selon le coût amorti.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés selon le coût amorti sont testés à des fins de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation existent. Le montant de toute dépréciation est comptabilisé dans les résultats nets de la période.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période pendant laquelle ils ont été engagés. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas mesurés subséquemment à la juste valeur sont rajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Système comptable	5-10 ans
Matériel informatique	3 ans
Immeubles	10 ans
Améliorations locatives	Pour la durée du contrat de location restante
Matériel de bureau	5 ans

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

2. **Principales conventions comptables (suite)**

Loyers reportés
Les loyers reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis linéairement sur la durée bail connexe.

Comptabilisation des produits

Le Centre adopte la méthode du report pour la comptabilisation des produits. Les revenus affectés sont comptabilisés en tant que produits de l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables, si les montants exigibles peuvent être estimés de manière raisonnable et s'il est raisonnablement possible de recouvrer les montants.

Les revenus pour les services du programme antidopage et les contrôles du dopage sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Aide gouvernementale

Le gouvernement du Canada a mis sur pied divers programmes d'aide sous forme de subventions en réponse à la pandémie de COVID-19. Les subventions ont été comptabilisées dans les périodes auxquelles elles se rapportent dans la mesure où leur valeur pouvait être raisonnablement estimée à ce moment-là. Le montant de l'aide reçue est inscrit à titre d'augmentation directe des revenus pour la période applicable.

Conversion en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère et les soldes en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens en utilisant la méthode temporelle. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les gains et les pertes sur change sont comptabilisés dans le revenu pour l'exercice.

Services de bénévolat

Les bénévoles travaillent un grand nombre d'heures chaque année pour aider le Centre à fournir les services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur, les services des bénévoles ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Utilisation des prévisions

La préparation d'états financiers, selon les normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants déclarés d'actifs et de passifs et la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des dépenses pendant la période visée. Les principales estimations comptables portent notamment sur la recouvrabilité des comptes débiteurs, la durée d'utilité des immobilisations et l'évaluation des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées régulièrement et si des rajustements sont nécessaires ils sont comptabilisés dans les résultats nets de la période pendant laquelle ils sont connus.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

3. Instruments financiers

Le Centre est exposé à un certain nombre de risques relativement aux instruments financiers.

Voici les principaux risques financiers auxquels le Centre est exposé et les politiques qu'il applique pour les gérer :

Risque de crédit

Risque de crédit désigne le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et cause une perte financière à l'autre partie.

L'exposition maximale du Centre au risque de crédit correspond à la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses comptes débiteurs. L'encaisse du Centre étant déposée auprès de banques à charte canadiennes, la direction estime que le risque de perte est faible. Le Centre gère le risque de crédit lié à ses comptes débiteurs en faisant régulièrement état des sommes dues et en suivant les risques existants.

Risque de liquidité

Risque de liquidité désigne le risque que le Centre n'est pas en mesure de respecter ses obligations relativement au passif financier. Le Centre établit des budgets et des estimations d'encaisse pour couvrir ses besoins en liquidités et ainsi veiller à disposer des fonds nécessaires pour remplir ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient à la suite de fluctuations de sa valeur sur les marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques de prix.

i. *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt se rapporte au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient à la suite de fluctuations des taux d'intérêt sur les marchés.

Le Centre n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

ii. Risque de change

Le risque de change se rapporte au risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs liés à l'instrument varient par rapport au dollar canadien à la suite de fluctuations des taux de change.

Le Centre n’est pas exposé à un important risque de change.

iii. Autres risques de prix

Les autres risques de prix se rapportent aux risques que la juste valeur d’instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés à l’instrument varient à la suite de fluctuations des prix en vigueur sur le marché (autres que celles découlant du risque de change ou de taux d’intérêt), que ces variations résultent du jeu de facteurs propres à l’instrument ou à son émetteur ou de facteurs touchant des instruments similaires négociés sur le marché.

Le Centre ne détenant aucun placement négocié sur les marchés publics, il n’est pas exposé à d’importants autres risques de prix.

Risques de change

Le Centre n’est pas exposé au risque de change de manière significative.

4. **Fonds détenus en fiducie**

Le Centre administre des fonds au nom de quatre clients internationaux à des fins de coordination des contrôles du dopage. Les fonds détenus en fiducie sont réservés pour les activités liées à la coordination des contrôles du dopage pour le compte de ces clients. Ces fonds sont détenus dans des comptes bancaires distincts.

5. **Marge de crédit**

Le Centre détient une marge de crédit de 250 000 $ au taux de base plus 1,65 %. Au 31 mars 2022, la marge était inutilisée.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

6. Immobilisations

	2022							
	Coût		**Amortissement accumulé**		**Valeur comptable nette**			
Système comptable	169 159	$	155 142	$	14 017	$	28 034	$
Matériel informatique	558 553		511 490		47 063		85 465	
Meubles	217 939		108 813		109 126		130 951	
Améliorations locatives	27 381		13 041		14 340		17 208	
Équipements de bureau	58 376		57 865		511		1 672	
	1 031 408	$	846 351	$	185 057	$	263 330	$

7. Revenu reporté

Cette année, le Centre a été rémunéré pour des services et des événements prévus pour le prochain exercice financier.

8. Transactions avec des parties liées et solde

Les membres du conseil d'administration du Centre sont aussi membres de la Fondation Sport pur (la « Fondation »).

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

8. Transactions avec des parties liées et solde (suite)

Pendant l'exercice, le Centre a comptabilisé des revenus de 19 912 $ (2021 – 26 550 $) provenant de la Fondation pour les services de gestion de projet et le soutien administratif. Le Centre n'a versé aucune contribution (2021 – $nil) à la Fondation pour le remboursement des dépenses. Ces transactions sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu par les parties liées.

Une somme provenant de la Fondation de 16 219 $ (2021 – 35 808 $) est incluse dans les comptes débiteurs.

9. Aide gouvernementale

À la mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il fournirait un financement d'urgence en réponse aux mesures que diverses entreprises devaient prendre concernant la propagation de la pandémie de COVID-19.

Le montant des subventions attribuables aux exercices financiers du Centre au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 est indiqué ci-dessous.

		2022		2021
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	$	554,792	$	-
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	$	70,640	$	-
La subvention salariale temporaire		-		25,000
	$	625,432		25,000

10. Engagements

Qui plus est, le Centre est lié à ses locaux par un contrat de location-exploitation qui prend fin le 28 février 2028. Figure ci-dessous un calendrier des futurs paiements annuels de loyer de base et de frais d'exploitation estimatifs.

2023	308 352
2024	312 090
2025	312 090
2026	312 090
2027	312 090
2028	286 083
	1 842 795 $

Le Centre a également conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire de l'INRS), qui prévoit également une contribution annuelle aux projets de recherche et l'acquisition d'instruments analytiques et d'autres équipements. Les paiements exigés à l'exercice 2023-2025 totalisent 1 850 000 $ par an.

11. COVID-19

À la mi-mars 2020, l'Ontario a déclaré l'état d'urgence à la suite de la crise sanitaire causée par la propagation de la COVID-19. Par conséquent, le Centre a vu son financement provenant de sources gouvernementales et autres diminuer considérablement aux exercices 2022 et 2021. La direction a donc réduit les dépenses pour limiter l'effet sur les revenus nets.

On est encore bien loin de connaître toute l'ampleur des répercussions économiques de cette situation. La progression de la maladie étant imprévisible, nous ne pouvons pas savoir avec précision pendant combien de temps les activités du Centre seront touchées.

12. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été audités par un autre auditeur.

Certains chiffres comparatifs de 2021 ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée en 2022.